

Communiqué

Le 6 novembre 1995

N° 206

M. OUELLET REND HOMMAGE À ITZHAK RABIN

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a fait la déclaration suivante aujourd'hui.

« Il est tragique, au-delà de toute compréhension, qu'un acte aussi lâche et insensé vienne réduire au silence un homme voué à la noble cause de la paix. Nos pensées et nos prières accompagnent la famille de M. Rabin et le peuple israélien. Puissent-elles apporter réconfort et consolation à tous ceux qui pleurent la mort de M. Rabin.

« Itzhak Rabin a consacré sa vie au service de son pays. Soldat, il a combattu pour la survie d'Israël et il a été témoin des grandes souffrances et douleurs que la guerre a infligées au peuple et à la nation d'Israël ainsi qu'à ses voisins. Premier ministre, il a reconnu que la négociation, et non la guerre, était le seul moyen d'assurer un avenir de paix et de prospérité à tous ceux qui vivent au Moyen-Orient. Cela est devenu son objectif, sa mission.

« Le monde a perdu un grand leader. Avec un courage et une dignité exemplaires, Itzhak Rabin nous a permis de rêver au jour où Israël vivra en paix avec tous ses voisins. Nous ne pouvons laisser le geste d'un seul extrémiste nous priver de ce que M. Rabin a accompli et aimé. Nous devons poursuivre sa mission; c'est notre devoir.

« Le Canada a secondé Israël et ses partenaires dans la paix lorsqu'ils se sont attaqués aux difficultés dans leurs relations. Le Canada continuera de soutenir pleinement et sans équivoque le processus de paix au Moyen-Orient, de manière à garantir à la région une paix juste, durable et globale. De même, nous allons soutenir les dirigeants qui prendront la relève de M. Rabin. Nous allons continuer de venir en aide à la région, et de jouer un rôle actif dans le volet multilatéral du processus de paix. Nous le ferons en mémoire de Itzhak Rabin.

« La semaine dernière, je discutais avec mon homologue, Shimon Pérès, aujourd'hui premier ministre par intérim, des relations entre nos deux pays. Tout comme M. Rabin, M. Pérès est un homme

